



Tarifs – Propriétaires, exploitants et conducteurs de véhicules lourds

En vigueur du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021
(Indexation au 1^{er} avril de chaque année)

Type de demande	Tarif
– Inscription (NIR) ou mise à jour au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds : ↳ 1 ou 2 véhicules (motorisés et remorques) ↳ 3 véhicules ou plus (motorisés et remorques) * Économisez 5\$ en effectuant votre inscription ou mise à jour par Internet	72 \$ 144 \$
– Autorisation de céder ou d'aliéner des véhicules lourds – Demande de mainlevée de la saisie d'un véhicule	105 \$
– Réévaluation de la cote – Modification d'une condition ou d'une interdiction	105 \$ par NIR/client
– Demande interlocutoire ou incidente (permission de révision d'une décision, demande d'être relevé du défaut, etc.)	54 \$
– Cessation d'activités au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds	Sans frais

Modes de paiement
Le montant total est payable par les modes de paiement suivants : – carte de crédit (VISA, MasterCard ou American Express) – chèque personnel ou mandat poste (à l'ordre du ministre des Finances) – carte de débit ou argent comptant (au comptoir seulement) Seules les devises canadiennes sont acceptées.